DISCOURS AUTOBIOGRAPHIQUE ET POLYPHONIE DANS LES CONFESSIONS DE J.J. ROUSSEAU

Carmen ONEL
Université de Pitesti

Résumé: *Le discours autobiographique est le discours où l'auteur, le narrateur et le personnage principal sont la même personne. C'est un discours à deux actants, je narrant et je narré, qui coexistent et qui donnent à l'auteur la possibilité de s'identifier au je d'autrefois ou de prendre du recul. C'est dans ce dernier cas qu'on peut parler de polyphonie, c'est-à-dire de la pluralité de voix et de consciences présentes dans le discours.*

Les figures polyphoniques qui dominent le Livre I des Confessions de J.J. Rousseau sont le discours rapporté en style direct, la nominalisation et l'interrogation rhétorique.

La fréquence des trois figures polyphoniques et des autres telles la négation ou le discours indirect confèrent au Livre I des Confessions de J.J. Rousseau, le statut de discours autobiographique polyphonique.

Mots-clés *: discours rapporté en style direct, interrogation rhétorique, nominalisation*

Le discours est un concept clé de la linguistique discursive et textuelle, dont les diverses acceptions diffèrent selon les écoles linguistiques et les méthodes d'analyse du langage. On en retient deux : celle de Benveniste, selon lequel, le discours est le langage mis en action ou « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » et celle de D. Maingueneau, qui considère le discours une succession de phrases ou une unité de communication qui appartient à un genre discursif spécialisé.

J.M. Marandin définit le type de discours comme une configuration de traîts formels, associés à un effet de sens, caractérisant l'attitude du locuteur face à son discours et à travers celui-ci, face au destinataire. On peut donc parler de **discours oral /vs/discours écrit, discours assumé (autobiographique)/vs/discours non-assumé (didactique)** et de **discours descriptif/vs/discours narratif/vs/discours argumentatif** ,cela si l'on ne choisit qu'un seul type de classification, en fonction des paramètres de l'activité discursive.

L'autobiographie, c'est le « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité »[1]. L'auteur, le narrateur et le personnage principal y sont la même personne. C'est l'auteur qui raconte ses souvenirs, dans un récit homodiégétique, fait à la première personne et qui a deux destinataires : soi-même et le lecteur. En effet, l'autobiographie a aussi deux destinateurs, deux **je** qui coexistent: celui du moment de l'événement raconté, du passé, et celui du moment de l'écriture, du présent.

Spitzer nomme ces deux actants du récit autobiographique *erzählendes Ich* ou **je narrant** et *erzähltes Ich* ou **je narré**. L'auteur peut s'identifier au *je* d'autrefois ou il peut prendre du recul et avoir une vision critique sur tel ou tel souvenir. C'est dans ce dernier cas qu'on peut parler de polyphonie : l'auteur qui s'oppose à son personnage sera plus polyphone que celui qui fusionne avec ce dernier.

---

[1] Lejeune, Ph. *Le Pacte autobiographique*, Editions du Seuil,1996, p. 14

BDD-A5565 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.51 (2025-12-10 04:10:37 UTC)

La polyphonie, c'est la pluralité de voix et de consciences autonomes dans la représentation romanesque. Sous l'angle de la polyphonie, tout discours contient plusieurs énoncés, chacun émis par plusieurs voix qui lui donnent la dimension polyphonique.

Le Petit Robert définit la voix comme un « ensemble de sons produits par les vibrations des cordes vocales » ou « la personne qui parle » ou bien « ce que nous ressentons en nous-mêmes, nous parlant, nous avertissant, nous inspirant ». « La voix sert aussi à se faire entendre, à communiquer par le langage.»[1]

Dans le discours autobiographique l'énonciateur doit maîtriser la parole pour pouvoir exprimer par une voix, le "monologue intérieur à plusieurs voix"[2] qui se déroule dans sa tête. L'autobiographie est donc l'histoire de plusieurs moi qui se superposent ou qui se succèdent et dont on entend les voix, différentes, car chaque auteur d'autobiographie laisse parler par l'intermédiare de sa voix l'enfant ou le jeune homme qu'il était à un certain moment de sa vie. Qu'il soit d'accord ou non avec ces deux, c'est ce qui donne la dimension polyphonique de son discours.

Parmi les figures polyphoniques déjà consacrées et qui apparaissent dans le discours autobiographique on peut mentionner la *nominalisation, l'interrogation rhétorique, la négation polémique, la réfutation, le paradoxe, l'ironie, l'impératif négatif* etc.

Si l'on étudie le **LivreI** des **Confessions** de J.J. Rousseau, ce qui nous frappe d'abord c'est l'abondance du discours rapporté en style direct, des nominalisations et des interrogation rhétoriques, accompagnées ou non d'exclamations.

Le discours rapporté en style direct (par abréviation: RSD) est un cas particulier de double énonciation: "le sens même de l'énoncé attribuerait à l'énonciation deux locuteurs distincts, éventuellement subordonnés."[3]

Dans **LivreI** des **Confessions** de Rousseau, le rapport en style direct est employé 19 fois. Dans la majorité des cas, le discours rapporté renvoie à une personne autre que l'auteur:

"qu'un seul te dise, s'il l'ose: Je fus meilleur que cet homme-là"[4]

On y trouve deux marques de première personne: un **je** premier, qui est mis en évidence par oppositin à un **te**, marque de la deuxième personne, à laquelle le locuteur-auteur s'adresse, et un **je** second qui renvoie à un deuxième locuteur, le locuteur-il. Un énoncé unique présente donc, deux locuteurs différents, le premier étant assimilé à l'auteur qui écrit son autobiographie et le deuxième à celui qui est marqué dans le texte par le pronom personnel **il**.

La même situation de l'énoncé unique apparaît dans les rapports en style direct suivants:

"j'entendis, en passant à Coutance, de petites filles me crier à demi-voix: Goton tic-tac Rousseau."[5]

"Comment! me dit mon père en souriant, le coeur ne te le dit-il pas ? ce sont tes anciennes amours;"[1]

---

[1] *Le Petit Robert*, Paris, 2004, p. 2799, 2800

[2] Holm, H.V., *Polyphonie et dialogisme dans le discours autobiographique* in *Le regard du locuteur*

[3] Ducrot, O., *Le Dire et le dit*, Editions de Minuit, Paris, 1984, p. 198

[4] Rousseau, J.J., *Les Confessions*, p.43

[5] Rousseau, J.J., *Les Confessions*, p. 64

BDD-A5565 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.51 (2025-12-10 04:10:37 UTC)

ou bien “mon maître en sort, croise les bras, me regarde et me dit: Courage!…”[2]

Il y a quand même, quatre situations de rapport en style direct qui, à une première vue, sembleraient marquer la présence d’un seul et même locuteur. Il s’agit des cas où l’on entend les paroles de l’auteur:

“Je dirai hautement: voilà ce que j’ai fait, ce que j’ai pensé, ce que je fus.”[3]

On y est en présence d’un discours futur, qui aura lieu au moment où J.J. Rousseau se trouvera devant Dieu, après sa mort, le livre des **Confessions** à la main. C’est un discours imaginé que Rousseau se propose et promet de tenir. Les quatre **je** qui apparaissent dans l’énoncé réfèrent à une seule et même personne, l’auteur. Mais l’autobiographie est l’histoire de plusieurs **moi** de la même personnalité, qui se superposent ou qui se succèdent. C’est pourquoi on est en mesure d’affirmer que le premier **je** est assimilé à un **moi** futur de la personnalité de l’auteur, tandis que les autres trois sont assimilés à un **moi** présent ou même antérieur de cette personnalité. On peut donc parler de rapport en style direct aussi dans ce qui concerne la reproduction des paroles de l’auteur, soit qu’il s’imagine; soit qu’il se rappelle tel ou tel discours, comme c’est le cas pour les exemples suivants:

“nous nous rappelions souvent la catastrophe du premier, en répétant entre nous avec emphase: Un aqueduc! Un aqueduc!”[4]

“je ne pus m’abstenir de lui faire aussi la révérence et de lui dire d’un ton piteux: Adieu, rôti!”[5]

ou bien

“Je me disais: Qu’en arriverait-il enfin? Je serai battu. Soit: je suis fait pour l’être.”[6]

A la différence du premier exemple où l’on a analysé les voix de l’auteur, dans ces trois derniers énoncés, le premier locuteur est assimilé au **moi** présent de la personnalité auctoriale et le deuxième, à un **moi** antérieur de celle-ci.

La nominalisation consiste à faire apparaître un énonciateur assimilé à une voix collective: ON. Dans **LivreI** des **Confessions** de Rousseau, ce pronom est employé soit par l’auteur omniscient qui anticipe le cours de l’histoire et désigne par **On** ses lecteurs; il communique avec eux et leur dévoile l’avenir: “On croira que l’aventure finit mal pour les petits architectes. On se trompera: tout fut fini”[7]; soit par l’auteur qui veut désigner un personnage collectif avec lequel il ne s’identifie pas: “On m’interroge: je nie d’avoir touché le peigne.”[8]

Le premier énoncé, “On croira que l’aventure finit mal pour les petits architectes. On se trompera: tout fut fini” s’ouvre sur l’expression d’un point de vue , autre que celui du locuteur. C’est le verbe *croire* qui indique d’abord les points de vue contradictoires, puis, la suite de l’énoncé, par le verbe *se tromper*, qui souligne cette contradiction. On a donc un seul énoncé, mais deux locuteurs différents, exprimant deux points de vue: PDV1: “L’aventure finit mal pour les petits architectes” attribué à un être

---

[1] Rousseau, J.J.,op. cit, p. 66
[2] Rousseau, J.J.,op. cit., p. 71
[3] Rousseau, J.J., op.cit., p.43
[4] Rousseau, J.J.,op.cit., p. 61
[5] Rousseau, J.J.,op.cit., p. 68
[6] Rousseau, J.J.,op.cit., p.71
[7] Rousseau, J.J., op.cit., p. 61
[8] Rousseau, J.J.,op.cit., p. 56

BDD-A5565 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.51 (2025-12-10 04:10:37 UTC)

discursif collectif, les lecteurs, et PDV2: “L’aventure ne finit pas mal pour les petits architectes”, attribué au locuteur. Celui-ci marque la contradiction des deux points de vue par le verbe *croire*, dont la signification implique dans ce cas-ci la négation de ce que l’énoncé affirme. En plus, le verbe *se tromper*, employé dans l’énoncé qui suit accentue la signification dont on parlait, du verbe *croire.*

Dans l’énoncé “On m’interroge: je nie d’avoir touché le peigne.”, le pronom personnel **on** fait référence à un personnage collectif dont les paroles ne sont pas reproduites; c’est le lecteur qui lira les mots de telle manière qu’il puisse comprendre ce qui se cache derrière eux: le verbe *interroger* suppose l’existence d’une suite de questions telles: “Où étais-tu?”, “Pourquoi as-tu touché le peigne?” etc. , qui avaient été prononcées par le personnage désigné par **on**. C’est dans ce type d’énoncés que l’auteur fait appel à l’imagination de son lecteur et à son savoir encyclopédique. Pour ce qui est des points de vue, il y en a toujours deux, contradictoires: PDV1: “Tu as touché le peigne!” du personnage collectif désigné par **on** et PDV2 : “Je n’ai pas touché le peigne” , du locuteur.

Selon Anscombre et Ducrot, l’interrogation rhétorique est polyphonique si le locuteur qui l’énonce indique à l’allocutaire une question que celui-ci devrait se poser à lui-même. C’est la voix de l’allocutaire qu’on entend dans un énoncé du type: “Comment serais-je devenu méchant, quand je n’avais sous les yeux que des exemples de douceur, et autour de moi que les meilleurs gens du monde?”[1]; et le locuteur se fait porte-parole de cette voix. Il y a donc coincidence de points de vue: PDV1 du locuteur, “Je ne peux pas être méchant” et PDV2 de l’allocutaire, “Tu ne peux pas être méchant!” expriment la même opinion: PDV1= PDV2. On est pourtant, sans doute en présence d’un énoncé unique, à deux locuteurs distincts: le locuteur 1, assimilé à l’auteur et le locuteur 2, assimilé à l’allocutaire, c’est-à-dire au lecteur, dont il est l’image dans le texte.

Dans l’énoncé cité, il est évident que le locuteur remplit deux fonctions: d’abord, il est le porte-parole de l’allocutaire et fait entendre par sa voix la voix de celui-ci, ensuite, il essaie de trouver une réponse à la question posée et d’expliquer l’impossibilité de devenir méchant, car “je n’avais sous les yeux que des exemples de douceur”.

Ce n’est pas le cas pour “A qui s’en prendre de ce dégât?”[2] où le locuteur n’est que le porte-parole de l’allocutaire, assimilé de nouveau au lecteur, sans y trouver des réponses.

Parfois, l’interrogation rhétorique est accompagnée de l’exclamation, par laquelle, le locuteur exprime non seulement ses sentiments, mais aussi, ceux d’un autre, qui ait les mêmes sentiments envers quelqu’un ou quelque chose: “Veux-je absolument être bien servi? que de soins, que d’embarras!”[3] Il y a aussi coincidence de points de vue qui donne la dimension polyphonique de l’énoncé par le fait même qu’on y entend deux voix différentes, ayant les mêmes choses à dire.

Les trois figures polyphoniques qui dominent le discours autobiographique du **Livre I** des **Confessions** de J.J. Rousseau sont accompagnées dans le texte par d’autres figures, à savoir la négation ou le discours indirect. Par leur fréquence dans le discours étudié, ces figures lui confèrent le statut d’un discours autobiographique polyphonique:

---

[1] Rousseau, J.J.,op.cit., p. 48
[2] Rousseau, J.J.,op.cit., p. 56
[3]Rousseau, J.J.,op.cit., p. 73

BDD-A5565 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.51 (2025-12-10 04:10:37 UTC)

tout énoncé est le produit de deux voix, soit des deux **moi** distincts de la même personnalité, soit de deux êtres complètement différents.

Bibliographie

Ducrot, O. *Le Dire et le dit*, Editions de minuit, Paris, 1984;
Holm, H.V., *Polyphonie et dialogisme dans le discours autobiographique* in *Le regard du locuteur;*
Lejeune, Ph., *Le Pacte autobiographique,* Editions du Seuil, Paris, 1996;
Le Petit Robert, Paris , 2004;
Rousseau, J.J., *Les Confessions,* Flammarion, Paris, 1968;
Roventa-Frumusani, D., *Analiza discursului,* Tritonic, Bucuresti, 2005;
Tutescu, M., *L'Argumentation,* EUB, Bucuresti, 1998.

BDD-A5565 © 2007 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.51 (2025-12-10 04:10:37 UTC)